

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 27 avril 2026**

Nombre de membres en exercice : **64**  
Nombre de présents : **55**  
Nombre de représentés : **7**  
Nombre d'absents : **2**

**L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SEPT AVRIL** à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

**Secrétaire de séance :** M. Kévin DAIN

**OBJET**

**AFFAIRE N°2026\_091\_CC\_36**  
**Désignation d'un(e) représentant(e) du**  
**Territoire de l'Ouest au Comité Régional**  
**des Professions du Spectacle vivant**  
**(COREPS)**

Nombre de votants : 62

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
21 avril 2026

- date d'affichage et de publication de la liste  
des délibérations au plus tard le  
04/05/2026

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Gabriel AUBERT - M. Cyrille MELCHIOR - M. Christophe DAMBREVILLE - Mme Karine AGATHE FILAIN - M. Cédric BOYER - Mme Audrey CESAR - M. Kévin DAIN - M. Jean Harry GADO - M. Sébastien GUYON - M. Ludovic LASAONE - Mme Alice MOREAU CLEMENTE - M. Irchad OMARJEE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Sergio PERFILLON - M. Guillaume PEROUX - Mme Annie PIGNOLET DUMONT - Mme Marina PONGERARD SINGAINY - Mme Nila RADAKICHENIN - M. Seeven RANGAMA-PETCHY - M. Eric RENE - M. Edie SOPHIE - Mme Jacqueline APAYA - Mme Vanessa Judikaelle BALENCOURT - M. Didier FOS - M. Karim JUHOOR - M. Lionel LEBEAU - Mme Lucette PALAS - Mme Marie Huguette VIDOT - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Olivier HOARAU - M. Evane Nil AYDOGARD - Mami BAMILI - M. Vincent RIVIERE - Mme Anaëlle DUFESTIN - Mme Aurélie NARAYANIN-RAMAYE - M. Mihidoiri ALI - Mme Bibi-Fatima ANLI - M. Jean-Paul BURKIC - Mme Isabelle ERUDEL - Mme Gertrude Marie Josée SEYCHELLES HOARAU - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Yann CRIGHTON - M. Philippe ROBERT - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Freddy BOYER - Mme Huguette BELLO - M. Daniel PAUSE - Mr Erick FONTAINE

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

M. Thierry ROBERT - M. Jean Yves LANGENIER

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

Monsieur Dominique APAYA-GADABAYA procuration à Mme Annie PIGNOLET DUMONT - Mme Karine LEBON procuration à Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - Mme Manon VINCELOT procuration à M. Karim JUHOOR - Mme Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Christophe DAMBREVILLE - M. Tristan FLORIAN procuration à Mme Audrey CESAR - Mme Virginie SALLE procuration à M. Yann CRIGHTON - Mme Eglantine VICTORINE procuration à M. Cyrille MELCHIOR

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2026**

**AFFAIRE N°2026 091 CC 36 : DÉSIGNATION D'UN(E) REPRÉSENTANT(E) DU TERRITOIRE DE L'OUEST AU COMITÉ RÉGIONAL DES PROFESSIONS DU SPECTACLE VIVANT (COREPS)**

**Le Président de séance expose :**

La mise en place des COREPS - Comités Régionaux des Professions du Spectacle vivant - émane de deux textes réglementaires : la circulaire « Premier ministre » du 6 août 2003 et la circulaire « Ministère de la culture et de la communication » n° 2004/007 du 4 mars 2004.

Le COREPS de la Réunion a été installé en 2022 par le Préfet de La Réunion, et le Territoire de l'Ouest, au vu de l'importance de sa politique culturelle, dispose d'un représentant au sein du comité.


Ses objectifs sont :

- d'organiser un dialogue constructif entre les différentes organisations d'employeurs et de salariés représentées, sur des sujets relatifs à l'emploi, la formation, les conditions de travail, les politiques publiques ;
- d'assurer une mission de veille et d'alerte sur les questions d'emplois, de relations entre acteurs et politiques ;
- de participer à la co-construction des politiques publiques ;
- d'encourager la prise de décision concertée sur les questions urgentes.

Cette instance permet ainsi l'échange et le débat entre les professionnels et les diverses institutions impliquées sur les questions professionnelles propres au monde du spectacle vivant.

Conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation d'un(e) représentant(e) du Territoire de l'Ouest au COREPS – Comité Régional des Professions du Spectacle vivant. Cette décision sera consignée au procès-verbal de la séance.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Où l'exposé du Président de séance,**

Envoyé en préfecture le 04/05/2026  
Reçu en préfecture le 04/05/2026  
Publié le   
ID : 974-249740101-20260504-2026\_091\_CC\_36-DE

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 8 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :**

**- DÉSIGNER Mme Annick LE TOULLEC** en tant que représentante du Territoire de l'Ouest au sein du Comité Régional des Professions du Spectacle vivant.

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président